

# Passion Faïence

n° 47 - décembre 2012

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

## Sommaire

### **Etudes et notes**

- Patrice RENARD : *Deux sergents représentés sur des assiettes de Montereau.*

p. 2-3

- Pierre JULIEN : *Un biberon pour malades à décor maçonnique en faïence de Creil & Montereau.*

p. 4-5

- John LIEM : *A la recherche du fabricant d'un sucrier marqué LB et trouvé en Belgique.*

p. 6-8

- Jacques BONTILLOT : *Les faïences commandées au groupe Creil & Montereau à la fin du 19ème siècle et celles créées par Constant Bezou à Montereau.*

p. 9-24

- Bernard RICHARD : *Encore des pièces en Sarreguemines, pas en Fismes...*

p. 25-26

- Jacques BONTILLOT : *Comptoirs et assiettes à pied de la série "Vie de caserne", en Montereau.* p. 27-28



## Deux sergents de la série “Nos sous-offs, 1790-1890”

par Patrice RENARD

**NDLR** : La série d'assiettes de C&M titrée “Nos sous-offs, 1790-1890” que nous avons signalée en avril 2002, dans la Fiche Documentaire n° 108, a forcément été éditée par la manufacture de Montereau après 1890. Je souhaitais, alors, en savoir plus sur les sous-officiers qui avaient été valorisés par cette édition.

Par l'article qui suit, l'auteur répond en partie à nos souhaits, mais nous invitons les lecteurs à poursuivre la recherche, notamment en essayant de trouver la source iconographique qui a inspiré le dessinateur des décors couvrants valorisant au moins huit sergents.



Fig. 1 - Assiette de Montereau représentant le sergent Bobillot à Tuyen-Quan.  
Photo P. Guillen, 2010-08.

### n° 9 : SERGENT BOBILLOT / À TUYEN-QUAN

Jules Bobillot est né à Paris en 1860. D'abord journaliste, il s'engage en 1880 dans le génie.

En 1885 il participe à la guerre au Tonkin. A Tuyen-Quan, place forte, le génie militaire n'était représenté que par le sergent Bobillot, le caporal Cacheux et 6 soldats, les sapeurs Raymond, Edmé, Couzir, Dominique, Védème et Blanc, du 4<sup>ème</sup> régiment du génie.

Avec 40 pelles, 27 pioches et 4 haches, le sergent Bobillot fit exécuter 400 m en avant de la place un ouvrage de fortification derrière lequel les

défenseurs résistèrent longtemps. Partout, y compris dans l'intérieur de la place, il dirigea la construction de retranchements afin de mettre la garnison à l'abri du bombardement. Les chinois creusaient des galeries souterraines pour déposer de la poudre sous les murs. Attentif au moindre bruit Bobillot n'hésitait pas à se porter à leur rencontre. Toujours il découvrit les travaux des chinois et conjurait le sort en donnant l'alarme. Mais un jour, faisant une ronde sur les remparts, une balle lui cassa l'épine dorsale. Il mourut à Hanoï un mois plus tard, le 18 mars 1885.

Ce texte est un résumé du chapitre consacré au sergent Bobillot dans l'ouvrage " *Tu seras soldat* " de Émile Lavissee paru chez Armand Colin en 1889. Ce livre se présente comme une série de récits et de leçons patriotiques, cité sur [www.ac-reims.fr](http://www.ac-reims.fr), site de l'Académie de Reims, dans une étude sur la vision du colonialisme dans les livres et dans les manuels scolaires de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Il est à noter que Émile Lavissee est le frère de l'historien Ernest Lavissee, auteur de nombreux ouvrages mais aussi de manuels scolaires à la fin du 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> siècle. La date d'édition de l'ouvrage correspond avec la date d'édition de la série d'assiettes.

Peut-être que les autres personnages de cette série sont issus de ce livre ?

D'où proviennent les illustrations ?

Il existe à Paris une rue du Sergent Bobillot, partant de la place d'Italie et, dans le square Henri Rousselle, place Paul Verlaine, un buste de Bobillot. Il existe des rues du Sergent Bobillot dans de nombreuses villes : Angers, Cannes, Courbevoie, Créteil, Grenoble, Montreuil, Nancy, Nevers.



Fig. 2 - Assiette de Montebello représentant le sergent Junot au siège de Toulon. Dessin de Mès. Gravure de Lantz. Photo P. Guillen, 2010-08.

### n° 3 : SERGENT JUNOT / AU SIÈGE DE TOULON

Le sergent Andoche Junot avait été remarqué par le chef de bataillon Bonaparte pour son courage mais aussi pour sa belle écriture, et il en avait fait son ordonnance. Nous sommes à la mi-décembre 1793, les batteries de Bonaparte font pleuvoir un feu intense sur l'ennemi qui riposte. Le sergent Junot est en train de recopier les ordres de son chef quand un boulet tombe à deux pas et couvre le papier de terre. Bon, s'exclame paisiblement Junot, je n'aurai point besoin de sable pour le sécher !

C'est en se souvenant de ce mot que Napoléon fera un jour de Junot le gouverneur de Paris en 1806. Le sergent Junot deviendra vite général, participera à la campagne d'Italie, à la campagne d'Égypte, combattra au Portugal où il gagnera son titre de Duc d'Abrantès. Mais Napoléon n'appré-

ciait pas sa femme qui l'avait surnommé le chat botté ! Aussi nomma-t-il Junot, pour éloigner le couple, ambassadeur à Lisbonne. Mais Junot quitta son poste, rejoignit la grande armée et, à la bataille d'Austerlitz, était redevenu l'aide de camp de l'Empereur.

Il participe à la campagne de Russie, mais son immobilisme à un moment crucial fit dire à l'Empereur qu'il lui avait fait perdre la campagne. Il était déjà atteint par les prémices de la folie qui finira par l'envahir et causer sa mort au retour de Russie en 1813.

#### Bibliographie :

- Bonaparte par André Castelot, lib. académique Perrin, 1967.
- Napoléon par André Castelot, lib. académique Perrin, 1968.

## Un biberon pour malades à décor maçonnique en faïence de Creil & Montereau

par Pierre JULIEN

NDLR : L'article que nous reproduisons ci-après n'a sans doute pas été porté à la connaissance des amateurs de céramique car, écrit en octobre 1994, il a été publié sous le titre "Une tasse à malade maçonnique" dans la "Revue d'histoire de la pharmacie", XLII, n° 304, 1<sup>er</sup> trim. 1995, p. 29-30.

Nous y ajoutons aujourd'hui quelques illustrations et explications qui manquaient dans la version d'origine.



Le biberon pour malades à décor maçonnique présenté à l'exposition de Bordeaux, en 1994. Photo P. Julien.

Une remarquable exposition sur l'histoire de la franc-maçonnerie en France jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle vient de se tenir à Bordeaux, au Musée d'Aquitaine. <sup>(1)</sup>

M. Johel Coutura, qui en choisit les objets et dirigea la rédaction du catalogue, relève, dans ce dernier, que l'activité de la franc-maçonnerie française s'étant exercée dès ses débuts autour d'une table, il n'est pas étonnant que de la vaisselle ornée d'emblèmes maçonniques ait été largement utilisée, même s'il n'en subsiste que relativement peu de témoins : "des services de verre, des carafes, des pots à eau, des théières, des pots à bière, des bouteilles, etc., toute une gamme des objets utilisés normalement pour le quotidien de la vie ont été, un jour ou l'autre, sacralisés par un riche décor pour les besoins du rite".

Un objet exposé à Bordeaux et qui ne semble pas avoir été antérieurement signalé venait à l'appui de cette affirmation, à deux différences près : l'une, que le décor n'en mérite pas la qualification de riche, bien au contraire ; l'autre qu'il ne s'agit plus de l'alimentation courante, mais de la boisson des malades.

Cet objet, c'est une tasse à malade en faïence à décor maçonnique <sup>(2)</sup>. Haute de 18 cm, longue de 6 et mesurant 10 cm de diamètre, elle est de forme hémisphérique, à demi couverte, avec long bec et anse de part et d'autre et d'autre. Sur le fond d'engobe jaune qui revêt toute la pièce se détache un décor

symbolique gris-bleu : des rameaux d'acacia sur le bec et sur l'anse, un plein soleil et un quartier de lune sur la panse, les cinq degrés du temple sur la partie couvrante. Ces degrés conduisent à une porte encadrée des deux colonnes J et B, la première pour la colonne du nord (la lune), la seconde pour la colonne du midi (le soleil), un emplacement spécifique du Rite Français, pratiqué essentiellement par le Grand Orient de France.

Sous le pied de la tasse est portée une marque, celle utilisée à Creil et Montereau de 1849 à 1867 <sup>(3)</sup>. Elle est au chiffre *L.M et Cie* (Lebeuf et Milliet), désignation de la société productrice depuis 1841.

M. Jacques Bontillot, éminent connaisseur de la faïence de Creil et Montereau, a bien voulu me confirmer que la forme en est connue en blanc avec cette marque <sup>(4)</sup>. En revanche, m'écrit-il, les pièces au décor imprimé sur fond jaune en faïence de Montereau datent de 1830 à 1840, avant la fusion avec Creil, et aucune de ce genre n'est connue sous la raison sociale *L.M. et Cie*. Il suggère l'hypothèse d'un biscuit portant déjà la marque, puis engobé de jaune et sur lequel on aurait peint le décor ou encore un faux consistant à peindre les attributs maçonniques sur une pièce émaillée en blanc, puis à la vernir en jaune. Il juge peu probable qu'il s'agisse d'une fabrication en série et opterait pour une réalisation sur commande. Mais un décor aussi peu soigné est difficilement concevable s'agissant d'une commande particulière et l'on en revient plutôt

alors à l'idée d'une fabrication en petite série.

Bref, le mystère de cet objet est encore plus grand que celui qui plane volontiers dans l'esprit du public sur l'institution dont il porte des emblèmes.

Notes :

- (1) - *La Franc-Maçonnerie*, 11 juin - 16 octobre 1994, Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Catalogue de 471 numéros, 232 p., nombr. ill. n. et coul.
- (2) - N° 380 du catalogue. Coll. particulière.

Appelé aussi biberon (de malade) ou canard, ce

type d'objet, fort répandu aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et aujourd'hui en matière plastique, est destiné, comme l'on sait, à permettre à un malade alité, qui ne peut ou ne veut se redresser, de boire commodément sans que le liquide se répande hors de son contenant.

Le présent article reprend avec quelques compléments l'essentiel de la notice donnée par l'auteur dans le catalogue.

- (3) - Cf. *Nouveau Tardy, Poteries, grès, faïence, France*, t. II, 1985, p.112.
- (4) - Montereau, Musée de la Faïence, n° C.75.187.



Le biberon n° C.75.187, de même forme mais blanc, qui était présenté provisoirement au musée de la faïence de Montereau en 1994. L= 20 cm ; D=11 cm ; h= 7cm ; marque "au cachet ovale et griffons" de type E1 ter du répertoire de J. Bontillot.



— fig 39 —



— fig 40 —

E1 ter

Notez que le papier qui a servi au transfert s'est déchiré au moment d'être appliqué sur la pièce.



Les 2 formes de biberons figurées sur la planche 3 de l'album associé au tarif de Creil & Montereau de 1902.

1<sup>re</sup> Partie Page 6

MESURES APPROXIMATIVES			NUMÉROS	BLANC	Filets simples	Filet Corail Bandes Engobes Vignettes et Noms	Réverbère	Prises et bandes sur émail	Bandes riches Peinture sur émail	IMPRESSIO	Bandes riches Peinture Filets or	Impres-sion Peinture Filets or	Impres-sion lustrée Décora riches	Litho-Chromie		
Nos des Figures	Diamètre ou Longueur	Contenance en centilitres														
39					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		13		0.40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
40																
		17	1	0.40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		23	2	0.50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

la Pièce **Biberons ovales pour malades.** — Planche 3

la Pièce **Biberons ronds pour malades.** — Planche 3

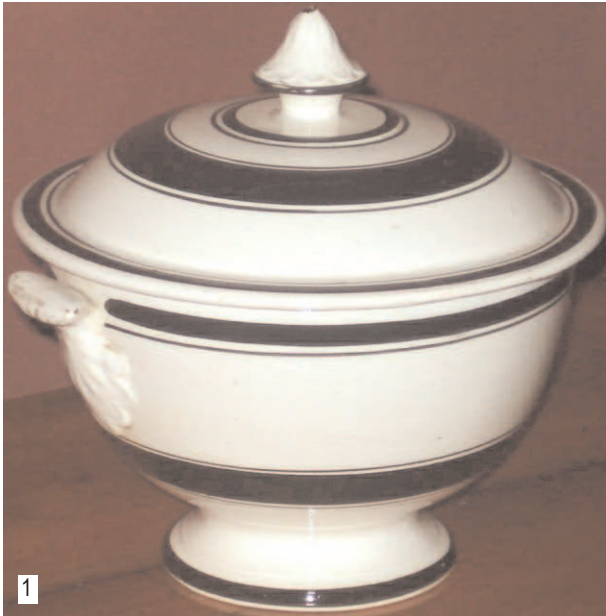
Le tarif ci-dessus indique que cette pièce était toujours fabriquée en 1902 et donne sa véritable appellation.

On apprend que ce "biberon rond pour malades" ne se vendait qu'en blanc et qu'il en existait en 2 tailles différentes définies par la contenance.

On ne connaît pas les dimensions "normales" de cet objet mais il est certain que celles que donne P. Julien ont été interverties. N'ayant pas eu la pièce en main, je ne peux dire si la couleur jaune, très proche de celle qui était usitée vers 1830, était bien sous émail. Si c'est le cas, mais seulement à cette condition, le décor maçonnique a pu être réalisé "en petite série". Il pourrait aussi s'agir d'un décor unique, réalisé "en perruque" par quelque ouvrier initié, mais l'hypothèse d'une peinture sur émail est fort probable. J. Bontillot

## A la recherche du fabricant d'un sucrier marqué L B et trouvé en Belgique

par John LIEM



Le sucrier, ou "bouillon" en faïence fine, représenté sur la photo n° 1, n'est pas une pièce qui vous engage à faire des recherches approfondies en raison de sa banalité et de son apparence esthétique toute relative. Par contre, la marque (photo 2), en creux sur le fond de l'objet, est une énigme et présente un véritable intérêt. Marque inconnue ? Fausse ? Copie maladroite ? Mais pourquoi une marque fausse ou imitée sur un objet qui, en lui-même, n'est que médiocre et sans grande valeur.

Chercher l'origine d'une pièce, fut-elle banale, est chose inhérente à la passion ; le passionné devient chercheur. Sur cette pièce et sa marque, cela fait des années que je cherche et que je consulte de nombreux spécialistes. En vain. Voilà pourquoi ma quête s'adresse à présent aux lecteurs de *Passion Faïence*.

### LA FORME ET LE DÉCOR.

La pièce, par sa forme et son décor, ressemble à une production française du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais peut-on attribuer une pièce à une manufacture ou une autre en comparant les décors et les formes ? Cela aurait un sens si les décors et les formes

n'avaient été utilisés que par une manufacture. Mais il est bien connu que dans les manufactures de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les peintres, modeleurs et potiers passaient, sans vergogne, d'une manufacture à une autre et ces manufactures suivaient, pour des raisons commerciales, les impératifs de la mode et se copiaient plus ou moins servilement. Dans cette optique, les affirmations péremptoires ne peuvent nous satisfaire.

La pâte, non plus, ne peut pas être un élément absolu, car : *"Les archives ne laissent aucun doute au sujet de l'utilisation à Andenne de terres de provenance étrangère, en particulier de Cologne et de Chimay. De plus, même les terres tirées des exploitations locales étaient de qualité variable et les "compositeurs" andennais se plaignent régulièrement d'avoir été trompés par certains de leurs fournisseurs. J'imagine que l'on ne jetait pas ces terres-là dans la Meuse"*. (Mr. Hauregard, ancien conservateur du musée d'Andenne, dans un échange de courrier électronique)

L'origine de l'objet reste donc mystérieuse.

## MARQUES

Sur quelles bases peut-on attribuer une marque à un fabricant ?

Les attributions de marques doivent reposer sur des arguments aussi objectifs que possible, comme par exemple des archives, mais ce n'est pas toujours chose aisée. A la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, copier des marques n'était peut-être pas chose courante, mais se pratiquait cependant régulièrement.

Les lettres B et L, dans l'ordre ou le désordre, peint ou en creux dans la pâte, sont celles que l'on retrouve chez plusieurs manufactures.

Les premiers à avoir employé ces 2 lettres sont les frères Boch à Septfontaines au Luxembourg. Au début les lettres B et L sont enlacées et peintes en bleu au pinceau. À partir de 1787 les initiales BL sont en creux dans la pâte et cette marque est utilisée jusqu'en janvier 1813.

La deuxième manufacture où l'on peut trouver ces initiales, est la manufacture de Saint-Servais près de Namur. Cette marque, souvent avec une lettre en dessous, est attribuée à Lambert Bastin et aurait été appliquée de 1783 à 1790 <sup>(1)</sup>.

Au sujet de cette marque, A.-M. Mariën-Dugardin dans une note, se demande si cette marque ne pouvait pas être de Bernard Lammens, mais Mr Visart de Bocarmé a pu lui communiquer pourquoi cette marque était bien de Namur. D'autre part, toujours d'après Mme Mariën-Dugardin, le conservateur aux archives de Namur, Mr Bovesse, avait découvert qu'il y avait un maître potier, Lambert Joseph Bastin ou Bastien, à Namur et qu'il y était décédé en 1790 <sup>(2)</sup>.

La troisième manufacture ayant employé ces deux lettres, est celle de Nimy, qui au début de sa production (fin XVIII<sup>e</sup>, tout début XIX<sup>e</sup> siècle) marque ses pièces avec B.L.

Les frères Boch s'en plaignent d'ailleurs. Le Dr J. L. Hollenfeltz publie dans *Le Guetteur wallon* une lettre datant de décembre 1802, d'après les archives de Septfontaines. Le préfet de Mons répond au préfet du Luxembourg que : "*Un autre associé ayant observé que ces lettres étant la marque du C<sup>en</sup> Boch, on vérifia que la marque de ce citoyen n'était point B L mais LB. Les associés ne trouvèrent alors plus d'obstacle à se servir de la marque qu'ils avaient d'abord adopté, savoir les lettres B L*" <sup>(3)</sup>.

À Andenne, enfin, on retrouve également ces

deux lettres. Andenne a connu des dizaines de manufactures et ces lettres ont été employées par plusieurs d'entre elles.

Commençons par l'atelier de Louis Braine qui utilise les lettres L B de 1878 à 1885 <sup>(4)</sup>. Mais aucun rapport avec notre sucrier, puisque L. Braine ne fabrique que de la porcelaine.

Ces initiales se retrouvent par contre plusieurs fois chez les fabricants de faïence fine. E. Dengis et G. Genard consacrent d'ailleurs tout un chapitre de leur livre aux "*Note sur les contrefaçons andennaises des marques de Septfontaines*" <sup>(5)</sup>. Ils répertorient aussi bien des BL enlacés peint en bleu, que des BL en creux dans la pâte. A noter que, dans ce chapitre, Bernard Lammens n'est pas cité. La manufacture de B. Lammens est sans conteste la plus importante qu'Andenne ait connu, aussi bien par la quantité que par la qualité de sa production. Mais il n'y a pas que la production qui est abondante chez Lammens, le nombre de ses marques, employées et attribuées, est tout aussi abondant.

Des 15 marques différentes que E. J. Dardenne <sup>(6)</sup>, premier historien de la céramique andennaise, attribue à B. Lammens, Dengis & Genard n'en retiennent que 10 <sup>(7)</sup> mais J. Dernoncourt en dénombre 23 <sup>(8)</sup>. Si l'on y ajoute les nombreuses pièces attribuées à B. Lammens, mais non marquées, on peut comprendre que l'attribution effective à la manufacture Lammens n'est pas chose évidente. D'autant plus que des pièces d'un même service peuvent porter des marques différentes.

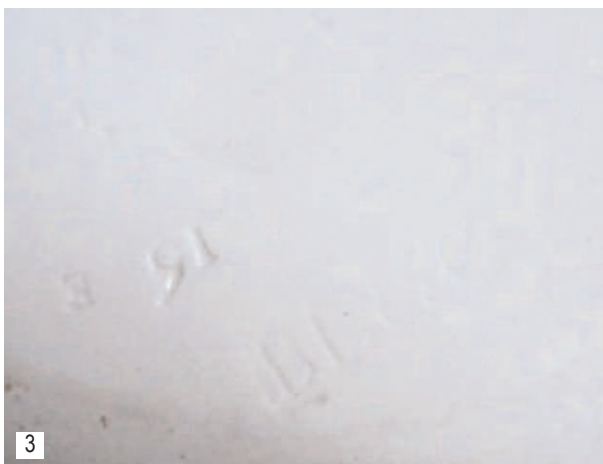
### LA MARQUE " L B "

Ni Dardenne, ni Dengis et Genard ne font mention de cette marque.

Chez Dernoncourt l'étude des marques est faite de manière plus critique : "*Nous avons donc mis en présence les thèses des différents historiens de la céramique, tachant d'approcher la vérité au plus près... et de rendre autant que possible à chacun ce qui lui revient*" <sup>(9)</sup>. Pour les marques de B. Lammens il précise qu'il est parfois difficile de trancher, surtout quand les initiales sont les mêmes : Bernard Lammens et Boch Luxembourg. La marque "BL&C" est reconnue comme étant une marque de Lammens, mais il est à noter que L. Tombu et G. Genard pensent qu'elle était employée au début de la manufacture (1807), alors que dans les documents d'archives on retrouve un document de la main de B. Lammens qui dit qu'ils adoptent

cette marque pour signe distinctif de leur production. Ce document est daté du 15 janvier 1812<sup>(10)</sup>. Sur la photo jointe (photo 3) on peut voir que cette marque, qui d'habitude est en italique, est bien à la verticale.

J. Dernoncourt et Mariën-Dugardin citent encore L. Tombu, qui écrit dans la plaquette éditée à l'occasion de l'Exposition des faïences et porcelaines d'Andenne : "*Du reste Bernard Lammens varia souvent la composition de ses marques. Il en est même qui n'étaient formées que de deux simples mots "Lammens Belgrade", d'autres, plus simplement encore, les initiales "L B" "*"<sup>(11)</sup>.



## CONCLUSION

La seule chose dont on peut être à peu près certain, c'est que le sucrier n'est pas d'origine luxembourgeoise, car dans un échange de mails, J.-L. Mousset, conservateur du Musée de Luxembourg, attribuait cette marque à B. Lammens.

Nous avons vu que B. Lammens est un marqueur prolifique, puisqu'on lui en attribue au moins 10 avec certitude. Sans oublier que beaucoup de ses pièces ne sont pas marquées. Si nous ne pouvons certifier que la marque L B soit de Lammens, personne ne peut, non plus affirmer qu'elle ne lui appartient pas. Certains diront que dans toutes ses marques il fait référence à la société en ajoutant "& Cie" ou "& C", mais L. Tombu semble certain du contraire. Et finalement, si l'on peut objecter que la qualité de la pièce ne répond pas à celle que l'on rencontre d'habitude chez Lammens, il ne faut pas oublier non plus que toutes les manufactures, et celle de Lammens ne fait pas exception, ont produit des pièces qui ne cadraient pas dans l'ensemble de leur production.

## Notes :

- (1) - G. Genard, *Les décors "Bouquet" et "Trèfle"*. Liège, 2004, p. 109.
- (2) - A.-M. Mariën-Dugardin, *Faïences Fines*. MRAH, 1975, p. 171.
- (3) - D. Marcoux, *Matière et Beauté, La faïencerie de Nimy*. Mons, 2006, p. 25.
- (4) - R. Mordant, *La porcelaine d'Andenne et ses marques*. Andenne, 1997, p. 124.
- (5) - E. Dengis et G. Genard, *Les Faïences d'Andenne et de Huy*. Andenne, 1978, p. 213-217.
- (6) - E.J. Dardenne, "La Faïence d'Andenne", in *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 27.
- (7) - E. Dengis et G. Genard, op cit., p. 86.
- (8) - J. Dernoncourt, *A Andenne, de la terre... à la porcelaine*. Andenne, s.d. ni pagination.
- (9) - J. Dernoncourt, op cit.
- (10) - AEN, *inventaire Régime Hollandais*, dossier n° 160 (1810-1812 : estampille et marque des fabricants).
- (11) - J. Dernoncourt, op cit. ; A.-M. Mariën-Dugardin, op cit., p. 190.

## Les faïences commandées au groupe Creil & Montereau à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et celles créées par Constant Bezou à Montereau

par Jacques BONTILLOT

### Une production signée mais non marquée : les pièces de commande réalisées à Creil et à Montereau

La destruction des archives du groupe Creil & Montereau ne nous permet pas de savoir qui a conçu telle pièce, tel décor ou tel service à l'atelier de création des deux faïenceries réunies de 1840 à 1895, ni de quelle usine ils sont sortis.

Aucune pièce n'est habituellement signée <sup>(1)</sup>. De tous temps, seules les marques de fabrique du groupe <sup>(2)</sup> ont été appliquées sur les objets manufacturés. En faisant valoir les récompenses obtenues aux expositions successives, elles permettaient d'assurer la notoriété de l'entreprise et de ses usines de Creil et de Montereau.

Alors, pourquoi certains objets ou même certaines séries d'assiettes n'étaient-elles pas marquées ?

Nous connaissons, en effet, une série de douze assiettes de forme "galette" (fig.1) caractéristique de la production creilloise, aux décors couvrants signés de Charles Hamlet, graveur à Creil, et dont le titre est "L'EXPOSITION DE 1889 - HISTOIRE DE L'HABITATION - CHAMP DE MARS, PARIS".

Celle-ci fut bizarrement éditée sans aucune marque de fabrique. Toutefois, une discrète indication "C M" est visible au bas et à droite de la plupart des assiettes. Cette série, qui fut proposée en deux versions (simple impression brune ou rehaussée de polychromie) a, très probablement, été commandée à la manufacture de Creil par un marchand de souvenirs, dès le mois de mai 1889 <sup>(3)</sup>.

Deux petits plats décoratifs de 28,5 cm de diamètre, avec trous de suspension, furent également édités sans marque de fabrique (fig. 2 et 3). Le décor central imprimé en brun et rehaussé de couleurs, représente, pour l'un, une fermière jetant du grain à ses poules, et pour l'autre un combat de coqs. Ils sont signés, en bas à droite "Ch. Hamlet sc". L'aile est décorée de feuilles de lierre encadrant les mentions "ETRENNES 1895" et "OFFERT PAR LA MAISON DES 100.000 - CHEMISES" quelque peu désaxées. Cette production est donc bien la commande d'une enseigne commerciale à la faïencerie de Creil. En effet, la Maison des 100.000 chemises, créée à Paris en 1871, possédait 3 usines : à Paris, à Châteauroux et à Creil, 84 rue de Montataire <sup>(4)</sup>.



Fig.1 - Assiette n° 10 de la série *Histoire de l'habitation*.  
Photo P. Raffard, 2010-02.



Fig.2 - Premier plat décoratif offert par la maison des 100.000 chemises en janvier 1895. Photo J. Bontillot, 1989-03.



Fig.3 - Second plat décoratif offert par la maison des 100.000 chemises en janvier 1895. Photo J. Bontillot, 1979-08.



Fig.4 - Petit plat *Souvenir de la ville de Sens*. Photo J. Bontillot, 1989-02.

Un autre petit plat décoratif de 25 cm de diamètre, au décor imprimé en bleu et légendé "SOUVENIR DE LA VILLE DE SENS" est signé "Lantz sc", graveur à Montereau. Il n'a pas de marque de fabrique, mais un trèfle en creux indique qu'il a été réalisé, sans doute après 1895, donc à Montereau, avec une pâte ivoire. Cette indication nous a été donnée dans les années 75 par Maurice Neveu, dernier chef de fabrication de Montereau.

L'absence de marque de fabrique indiquerait

donc seulement, dans les trois cas, que la commercialisation de ces pièces n'était pas faite par la faïencerie qui se contentait de fabriquer des objets pour des commanditaires.

### **Constant Célestin BEZOU, faïencier à Montereau**

Constant Célestin BEZOU est né à Montereau le 1<sup>er</sup> décembre 1843. Il est fils de Louis Constant BEZOU, 22 ans, garçon de magasin puis emballer à la faïencerie de Montereau (de 1842 à son décès à 66 ans, en 1887), et de Joséphine Clotilde FREYMOND dit BUTINI, 24 ans, mariés à Montereau le 25 août 1842.

Son père, né à Varennes-sur-Seine (77) le 27 avril 1821, est fils de Charles Nicolas BEZOU, brigadier des gardes champêtres du canton de Montereau, et de Catherine Adélaïde COUPPÉ, demeurant à Varennes. Il décèdera chez son fils, rue de la Galence à Montereau, le 07/03/1887.

Sa mère, née à Montereau le 16 avril 1819, est fille de Jean Guillaume FREYMOND dit BUTINI, originaire de Neufchâtel (Suisse), tailleur d'habits en 1842 puis concierge de la faïencerie jusqu'en 1852, et de Céleste Madeleine VINCENT. Elle décèdera en son domicile, 1 place au Blé à Montereau le 09/11/1854.

Seulement âgé de 19 ans, il se marie, à Montereau le 16/04/1862, avec Elisa Léontine GRIFFON, 16 ans, une fille naturelle originaire de Paris. Il est alors qualifié d'ouvrier en faïence.

Le couple BEZOU-GRIFFON demeure 26 rue Grande du Gâtinais à Montereau, à la naissance de leur 1<sup>ère</sup> fille (Léontine Eugénie) le 30/01/1863. Ils habiteront bientôt dans un nouveau quartier pavillonnaire, rue Bonnevin-Carré, car cette enfant y décèdera le 10/08/1863.

Leur 2<sup>ème</sup> fille (Joséphine Léontine) est née à Montereau, rue Bonnevin-Carré, le 18/08/1864. On ne sait pas ce qu'elle est devenue.

On ne sait pas non plus pourquoi Elisa Léontine GRIFFON décèdera à Paris (5<sup>ème</sup>) le 28/07/1894. Elle avait 47 ans. Etait-elle partie à Paris avec sa fille ? C'est fort probable car la suite des événements peut le laisser supposer...

En effet, moins d'un mois après ce décès, le 17/08/1894, Constant Célestin BEZOU, âgé de 51 ans, se remarie avec Irma LÉGUILLIER (prénommée en famille Aspasia), dix ans plus jeune que lui car née à Montereau le 28/11/1852, fille de Louis

Augustin LÉGUILLIER et de Adélaïde Aspasia SENAUX.

Notons encore que Irma LÉGUILLIER avait eu, le 31/12/1883, un fils naturel. Celui-ci, âgé de 10 ans lors du mariage de sa mère, sera élevé par le couple BEZOU-LÉGUILLIER qui finira par l'adopter (jugement du 10/03 transcrit à l'état civil de Montereau le 18/05/1905). Il faut dire que cet enfant portait les prénoms de Pierre Constant et que sa naissance "de père inconnu" avait été déclarée par... Constant Célestin BEZOU.

Irma LÉGUILLIER, âgée de 71 ans, décéda à Montereau le 06/06/1924.

Constant Célestin BEZOU décéda en son domicile, 1 rue de la Galence à Montereau, dans une maison de la faïencerie, le 10/02/1929. Il avait 85 ans.

### Sa carrière

Notre long dépouillement des archives de Montereau nous a permis de découvrir que Constant Célestin BEZOU a effectué toute sa carrière à la faïencerie de Montereau.

- 1862 : Lors de son 1<sup>er</sup> mariage, en avril 1862, il est qualifié d'ouvrier en faïence et demeure avec son père, à Montereau (sans précision).

- 1863 : A la naissance de sa 1<sup>ère</sup> fille, en janvier, il demeure 26 rue Grande du Gâtinais puis habitera, en août, rue Bonnevin-Carré.

- 1864 : Il demeure rue des Récollets (peut-être dans un immeuble de la faïencerie) quand il figure pour la 1<sup>ère</sup> fois sur la liste électorale de 1864 avec mention "majorité acquise".

- De 1876 à 1883 : Il est tantôt qualifié de tour-nasseur, de chef de l'atelier de dessin, et de sous-chef de fabrication.

- 1883 : *"En février 1883, on n'en est qu'à 47 volontaires [des sapeurs-pompiers], parmi lesquels 12 salariés de la faïencerie et 13 ouvriers et artisans du bâtiment, et seulement 2 officiers. Lenoir, entrepreneur de charpente, remplace son homonyme au grade de lieutenant, de même que Bezou, contremaître à la faïencerie, prend la suite du sous-lieutenant Bourguignon."*

J. Marais, *Eléments pour une histoire de Montereau, 1848-1914*, 320 pages multigraphiées, Montereau, imp. municipale, 1993 [1994], p. 287.

- 1884 : *"Le 18 juillet 1884, Constant Bezou, le chef d'atelier de la manufacture de faïence que nous connaissons déjà, fonde "La Ruche", une association à participation d'épargne qui se donne*

*pour objectif d'accroître les économies des ouvriers en acquérant, avec des cotisations versées par eux, des obligations françaises à lots ou à primes ; chacun peut retirer ses fonds quand il lui plaît. Elle compte 131 membres à sa fondation, 120 en 1888, 62 seulement en 1890. Leur nombre remonte à 224 l'année suivante, mais ensuite le déclin est continu : 209 en 1892, 202 en 1893, 180 en 1894, 40 en 1895, 33 en 1896, 18 en 1902 - l'avoir de l'association, constitué d'obligations du Crédit Foncier déposées à la Société Générale, est estimé alors à 22.503 F - 14 enfin en 1907 pour un avoir de 33.400 F. Selon la municipalité, la Ruche aurait espéré devenir une banque populaire, mais "les évènements ont fait disparaître cette intention". Son fonctionnement a toujours été très régulier, sans jamais la spéculation ; elle s'est éteinte progressivement.*

*"La Ruche monterelaise", qu'il ne faut pas confondre avec l'association précédente, car les deux coexistent au début du XX<sup>e</sup> siècle, est une coopérative de consommation classique. Fondée le 11 juin 1897, elle possède son siège social et ses magasins rue de l'Abreuvoir (rue Edmond Fortin), face à la caserne de Gendarmerie."*

J. Marais, *Eléments pour une histoire de Montereau, 1848-1914*, 320 pages multigraphiées, Montereau, imp. municipale, 1993 [1994], p.134.

- 1885 : *"On sait déjà que constant Bezou, chef d'atelier à la manufacture, a été envoyé à l'exposition internationale d'Anvers, en 1886 (\*) ; il a reçu du gouvernement un viatique de 240 F."*

J. Marais, *Eléments pour une histoire de Montereau, 1848-1914*, 320 pages multigraphiées, Montereau, imp. municipale, 1993 [1994], p.128. (\*) Erreur de JM : C'est en réalité en 1885.

- 1886 : Constant Bezou est caissier-directeur de "La Ruche" fondée en 1884.

Archives communales de Montereau (ACM), Correspondance du maire en date du 16/02/1886.

- 1886 : Le 29 juillet 1886, distinction honorifique. Attribution d'une médaille de vermeil à Constant Bezou, chef d'atelier et dessinateur à la manufacture de faïence de Montereau, pour son rapport sur l'exposition d'Anvers.

ACM - F.37, et *Rapport des ouvriers délégués à l'exposition internationale d'Anvers en 1885*, vol. 1, Paris, imp. nationale, 1886, p. 297-308. [CNUM CNAM 8Xae 316-1].

- 1889 : médaille d'honneur (bronze) en juillet 1889 pour Constant Bezou, âgé de 46 ans.

Lettre du 20/07/1889, adressée au maire de

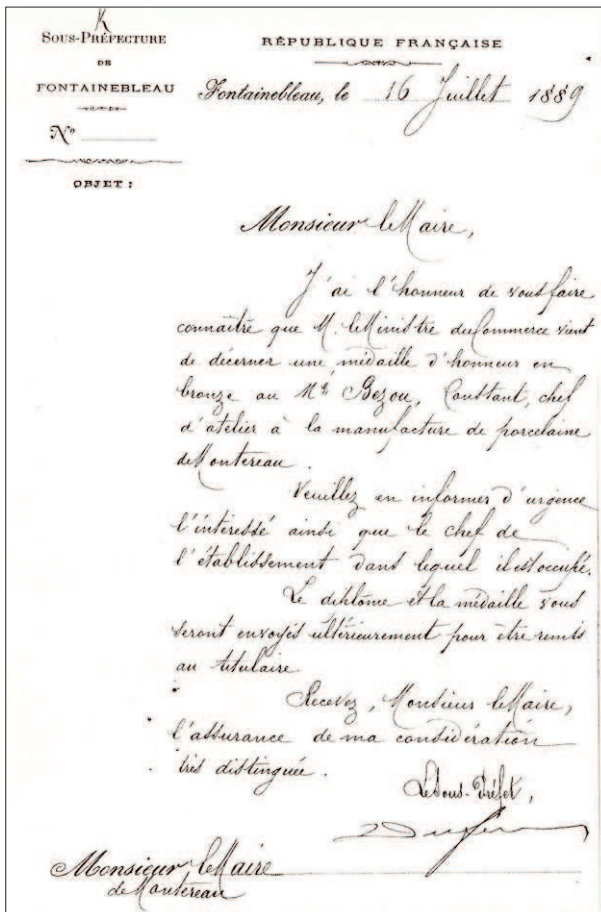


Fig.5 - Lettre du sous-préfet au maire de Montereau lui indiquant que le ministre du commerce attribue une médaille d'honneur à C. Bezou. ACM, K.185.

Montereau par R. Kaepplin [pour le directeur de la société C&M, siège social & dépôt général 61 rue du Fbg Poissonnière à Paris] le priant de transmettre ses remerciements au préfet pour la distinction accordée à M. Bezou [qui la mérite à tous égards]. (fig. 6)

ACM - K.185.

- 1894 : La liste électorale nous indique qu'il demeure rue de la Galence.

- 1897 : Le 2 septembre 1897, promotion à la faïencerie. Mr Bezou, sous-chef de fabrication est nommé officier d'académie en tant que "directeur du cours de céramique".

ACM, Journal de Montereau.

- 1903 : Il est qualifié de représentant de commerce.

- 1904 : Il demeure toujours 1 rue de la Galence.

- 1911 : Il est âgé de 68 ans et est qualifié de modelleur.

- 1916 : Il est âgé de 72 ans et qualifié d'employé de commerce.

- 1923 : Le 7 mars 1923, Constant Célestin BEZOU, représentant de commerce demeurant 1 rue de la Galence, est témoin [comme voisin] à la naissance d'une fille de Aubin PAROUTEAU, commerçant [vêtements] demeurant 3 rue de la Galence.

- 1929 : Il décède à son domicile, 1 rue de la Galence à Montereau, le 10/02/1929.

### La production de Constant Bezou à Montereau

En ce qui concerne notre homme, nous avons découvert quelques pièces pouvant lui être attribuées avec certitude : des plats décoratifs et deux séries d'assiettes portant, marquées en creux dans la pâte, les initiales "CB" ou "C. Bezou".

Cette petite production est caractérisée par des bas-reliefs et des décors en creux recouverts d'émaux ombrants. Bien qu'aucune marque de fabrique ne permette de savoir quelle est la manufacture qui les a produit, il semble évident qu'elles sont sorties des fours de la faïencerie de Montereau.

On peut, en effet, facilement supposer qu'après avoir été représenter le groupe Creil & Montereau à l'exposition internationale d'Anvers, en 1885, Constant Célestin BEZOU (chef de l'atelier de création [dessinateurs et modeleurs] de la faïencerie de Montereau), qui fit un rapport remarqué à ce sujet (voir références ci-dessus, au bas de la page 11) et fut récompensé pour cela en 1886, fut autorisé à signer une partie de sa production en récompense de ses nombreuses années de service au sein de l'entreprise. On peut même supposer que cette autorisation lui fut donnée à l'occasion ou peu après l'exposition de 1889.

### Les plats de Melun (1890)

Depuis 1987, on sait que Constant BEZOU a été le concepteur de deux plats décoratifs différents, de 37 cm de diamètre environ, montrant une vue de Melun recouverte d'émaux ombrants. La bordure, moulée en relief, représente une couronne de feuillages maintenue par des rubans bleus. De chaque côté, les dates de 1420 et 1590 évoquent deux sièges importants auxquels les melunais ont résisté. Au centre, en creux, une vue de la ville de Melun, avec le pont de fer et l'église Notre-Dame, est surmontée du blason de la préfecture de Seine-et-Marne et de sa devise "FIDA-MURIS USQUE

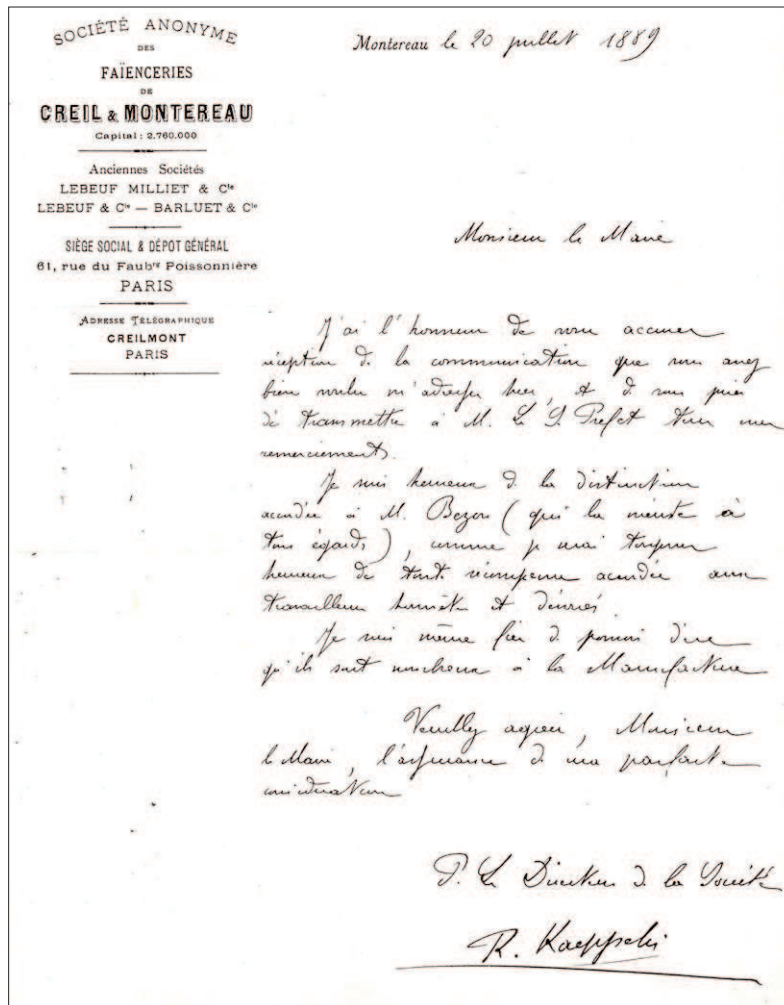


Fig.6 - Lettre de la direction du groupe C&M adressée au maire de Montereau afin qu'il remercie le préfet d'avoir accordé une juste récompense à C. Bezou. ACM, K.185.



Fig.7 - Plat du concours horticole de Melun du 8 septembre 1890, Coll. G 11. Photo J. Bontillot, 1987-12.

AD MURES" : Fidèle à ses murs jusqu'à [manger] des rats.

Cette création a été réalisée à l'occasion du concours d'horticulture qui s'est tenu à Melun le 8 septembre 1890 car, sur le premier, une banderole marquée "CONCOURS D'HORTICULTURE DE 1890", maintenant des iris flammés, des marguerites et des pensées, entoure la vue centrale alors que la mention "MELUN / 8 SEPTEMBRE" se lit sur les rubans du bas de la couronne.

Au revers de ce plat commémoratif, la marque MONTEREAU en demi-cercle et en creux que nous avons codifiée H 15 (5) indique que cette production de 1890 est issue de la manufacture monterelaise.

Contrairement à un autre plat que nous évoquerons plus loin, il n'est pas signé. (fig. 7)



Fig.8 - Marque de type H 15 de la codification de J. Bontillot.

Une très légère variante (couleur des iris et de la glaçure centrale) es visible sur un plat similaire. (fig. 9)



Fig.9 - Plat du concours horticole de Melun du 8 septembre 1890, anc. coll. M 13. Photo J. Bontillot, 1994-03.



Fig.10 - Plat du concours horticole de Melun du 8 septembre 1890, conservé au musée de Melun. Photo G. Dufrene.



Fig.10 b - Marque MONTEREAU en creux et en demi cercle (H 15 de ma codification) du plat conservé au musée de Melun. On notera que le revers est recouvert d'une glaçure verte. Photo G. Dufrene.

Un autre exemplaire, conservé par le musée de Melun sous le n° 2003.2.1 et mesurant 37,5 cm de diamètre, présente, quant à lui, un excès d'émail sur la vue centrale et une marque MONTEREAU en creux et en demi cercle. (fig. 10 et 10 bis)

L'autre plat, évoqué au bas de la page 13 et pratiquement identique au précédent avec 37 cm de diamètre, était connu depuis 1986. La différence provient uniquement de la banderole basse qui porte l'inscription "MELODUNUM 1890" au lieu de "CONCOURS D'HORTICULTURE DE 1890". Ce plat semble donc avoir été réalisé pour le même concours d'horticulture et correspondait peut-être à une catégorie de récompense différente du premier.

L'intérêt de celui-ci est qu'il porte à l'extrémité de la banderole, en bas à droite et en creux, la signature "C. Bezou". Il ne possède toutefois aucune marque de fabrique.



Fig.11 - Plat Melodunum, 1890, Coll. M 11. Photo J. Bontillot, 1986-09.



Fig.12 - Détail d'un autre plat Melodunum, 1890, similaire à celui de la fig. 11, excepté la couleur de la pensée qui est plus rouge.. La signature "C. Bezou" est visible à l'extrémité de la banderole. Photo M. Moreau.

### Les plats de Montereau (vers 1894)

Quatre rares plats, assez comparables à ceux de Melun, avec leur bordure de couronne de feuillages, cartouches datés et blason, ont été réalisés en terre blanche avec, au centre, une vue de Montereau surmontée du blason de la ville et de sa devise "URBS ANTIQUA CONDANTE" : Vieille ville [romaine] de Condante. La statue de Napoléon 1<sup>er</sup>, érigée au confluent Seine-Yonne en 1867, figure en creux devant la collégiale Notre-Dame et Saint-Loup à gauche, et les cheminées de la faïencerie à droite.

Ces plats ont, bizarrement et comme ceux de Melun, des diamètres variant de 36,5 à 37,5 cm.



Fig.13 - Plat avec vue de Montereau, signé CB, coll. M 13.  
Photo J. Bontillot, 1993-08.

Le revers du premier, de 37 cm de diamètre, est émaillé en vert pâle et ne recèle aucune marque de fabrique. Le motif central en creux est recouvert d'émaux ombrants gris. Le blason de la ville est bien représenté avec ses deux couleurs : rouge et bleu. On devine, en bas et à gauche de la bande orangée où se trouvent les cartouches, les lettres CB qui indiquent qu'il s'agit d'une création de Constant BEZOU. (fig. 13)

Le second est identique, avec le revers vert clair et le même diamètre, mais les rubans de la couronne sont bleus au lieu d'être rouges. La vue centrale est plus sombre. (fig. 14)

Un troisième plat similaire, de 36,5 cm de diamètre, est marqué au revers, en creux et en demi



Fig.14 - Plat avec vue de Montereau, signé CB, coll. R 6.  
Photo J. Bontillot, 1993-03.



Fig.15 - Plat avec vue de Montereau, signé CB, coll. F 2.  
Photo J. Bontillot, 1993-03.

cercle MONTEREAU (marque H 15 de notre codification). Le blason est anormalement et intégralement bleu.

Ont-ils été produits en 1890, en 1894 ou après ? La question reste posée car, sans document probant, les dates figurant dans les cartouches et évoquant des sièges de la ville (1419 - 1590) ou la bataille du 18 février 1814 ne permettent pas de trancher.



Fig.16 - Plat avec vue de Montereau, signé CB, offert au sénateur Ch. Prévot à l'occasion de son élection, en janvier 1894. Musée de Montereau (inv. MRO.91.33.01). Photo J. Bontillot, 2012-07.



Fig.17 - Revers du plat offert au sénateur Ch. Prévot en 1894. Musée de Montereau (inv. MRO.93.12.01). Photo J. Bontillot, 2012-07.



Fig.18 - Marque du plat offert au sénateur Ch. Prévot en 1894. Cette marque, reproduite ici à sa vraie grandeur, est codifiée H 128 dans notre répertoire de 2006.

Un quatrième plat de 37,5 cm de diamètre, acquis par le musée de Montereau en 1991, et déjà été signalé en 1998 <sup>(6)</sup> est recouvert d'émaux ombrants de couleur vert clair au centre. Ce plat, également signé CB à gauche, est précisément daté car dédié "À Mr Ch. Prévot / Souvenir du 7 janvier 1894 / L.B" sur un revers de couleur ivoire. Notez que le talon est percé de deux trous de suspension.

Nous avons découvert qu'il a été offert par Louis Léon Blampignon, imprimeur à Montereau et directeur du journal républicain "Le Progrès de Seine & Marne" qui a organisé les réunions pré-électorales qui ont conduit l'ancien député Charles Prévot au fauteuil de Sénateur le 7 janvier 1894. Il a la particularité d'avoir une marque de fabrique imprimée dont on ne connaît actuellement que cet unique exemplaire (marque H 128 de notre codification) indiquant, en gros "FAIENCERIE DE MONTEREAU Fault Yonne" et en plus petit "Manufactures à Creil & à Montereau" datant forcément d'avant la fermeture de Creil, en 1895.

## ÉLECTION SÉNATORIALE

du 7 Janvier

### RÉSULTATS

-Premier Tour :

M. Ch. Prevet. . . . .	294 voix
M. Chazal . . . . .	228 —
M. Nivet. . . . .	185 —
M. Droz. . . . .	125 —
M. Hardon. . . . .	62 —
M. Clavé-Bertrand . . . . .	21 —
M. Tristan-Lambert . . . . .	22 —
M. Blanchard. . . . .	1 —
M. Deceur. . . . .	0 —

Deuxième Tour

M. Ch. Prevet. . . . .	476 ELU
M. Chazal . . . . .	435

## L'ÉLECTION DU 7 JANVIER

*Le Progrès* compte une victoire de plus! Les délégués sénatoriaux de Seine-et-Marne ont en effet trouvé comme nous que notre ami, M. Charles Prevet était digne de représenter notre département au Sénat.

On ne pouvait faire un meilleur choix, car M. Charles Prevet est un homme d'un rare mérite, un travailleur énergique, un républicain aussi convaincu que juste et tolérant.

Melun se rappellera longtemps de la journée du 7 janvier. Nous n'avons, en effet, jamais assisté à une semblable lutte. Tout fut mis en œuvre par les salustistes pour faire échouer M. Prevet, mais le bon sens des électeurs a déjoué toutes leurs manœuvres.

Dimanche soir, la Loge maçonnique devait retentir des *Gémissons! gémissons!* des frères.; le temple devait être en deuil par suite de l'échec de son protégé, M. Nivet!

L'échec de M. Nivet était prévu et M. Balandreau, mieux que qui que ce soit, n'ignorait pas que son protégé n'avait aucune chance de succès. C'est à se demander si l'astucieux maire de Melun n'a pas poussé M. Nivet afin qu'il sorte de cette lutte affaibli et amoindri.

Tous les électeurs ont été unanimes pour blâmer la conduite de M. Hardon, après le premier tour. Par ses nombreuses tergiversations, tour à tour protestant contre les imprimés de M. Balandreau, reprochant publiquement au maire de Melun d'avoir abusé de sa signature, puis, donnant l'ordre d'afficher qu'il se désistait purement et simplement, revenant sur cette décision et finalement invitant ses électeurs à reporter leurs voix sur M. Chazal, etc. nous devons le reconnaître, M. Hardon s'est politiquement suicidé.

MM. Nivet et Droz ont agi, eux, avec la plus grande loyauté en exécutant spontanément ce que leur conscience leur commandait de faire. Républicain de gouvernement, homme d'ordre avant tout, travailleur et non parasite, M. Droz a respecté sa parole donnée. Cette conduite franche et correcte a valu à M. Droz l'estime de tous les républicains honnêtes, de tous ceux qui n'ont pas nagé dans les marécages du boulangisme. Il a nettement posé son jalon pour l'avenir.

Quant à M. Clavé-Bertrand il a, dans cette élection, agi envers M. Prevet, comme l'a fait, en 1890, M. Penancier, de Bray, pour M. Foucher de Careil. Le Maire de Coulommiers a eu si peu de voix qu'il serait cruel d'insister sur le rôle qu'il a joué.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette lutte, n'étant pas de ceux qui prêchent chaque jour la haine dans le but de semer la division parmi les citoyens.

La bataille est terminée, chacun a repris son travail, oublions cette lutte et, avec tous les bons citoyens, contentons nous de dire : « Vive la Paix et Vive la République! »

L. BLAMPIGNON.

Le Gérant, L. BLAMPIGNON.  
Certifié conforme aux exemplaires distribués.

## LETTRE de M. PREVET

A  
MM. les Electeurs Sénatoriaux

Melun, le 7 Janvier 1894.

*A Messieurs les Délégués Sénatoriaux du Département de Seine-et-Marne.*

Messieurs et chers Concitoyens,

En me nommant sénateur, vous avez entendu affirmer votre volonté de défendre la République contre les agitations socialistes qui en peuvent compromettre l'avenir; vous avez repoussé, en même temps, toutes les tentatives faites pour diviser notre département.

Profondément touché du grand honneur dont vous m'avez jugé digne, je consacrerai, comme par le passé, mes forces et mon activité à bien servir les intérêts du département de Seine-et-Marne **tout entier**, à travailler aux progrès pacifiques et à la grandeur de la République.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyens, avec mes remerciements, l'assurance de tout mon dévouement.

**Charles Prevet,**  
*Sénateur de Seine-et-Marne.*

Fig.19 - Lettre de Charles Prévot remerciant ses électeurs et commentaires du directeur du journal *Le Progrès de Seine-et-Marne* du 11 janvier 1894.

## NOTRE SUPPLÉMENT

—\*—

*La lutte électorale étant terminée, nous croyons être agréable à nos Lecteurs en leur offrant le portrait de notre nouveau Sénateur M. Ch. Prevet.*

*Nous sommes certain d'avance que nos populations trouveront dans M. Ch. Prevet un défenseur énergique de leurs intérêts.*

Fig. 20 - Léon Blampignon, directeur politique du journal *Le Progrès de Seine-et-Marne* du 18 janvier 1894 offre un portrait de Charles Prévot à ses lecteurs. Voir page suivante.

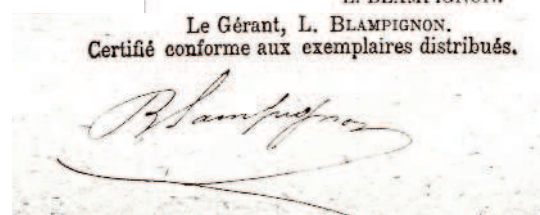




Fig. 21 - Portrait de Charles Prévot offert aux lecteurs du journal *Le Progrès de Seine-et-Marne* du 18 janvier 1894 par L. Blampignon. Ayant dirigé la campagne électorale du sénateur, on comprend pourquoi il lui a offert un plat souvenir de Montereau, spécialement dédié...

### *Des assiettes commandées à la faïencerie de Montereau*

Nous avons repéré deux groupes d'assiettes qui ont été conçues par Constant BEZOU. Celles-ci furent fabriquées à Montereau pour des commerçants qui se chargeaient de les vendre.

Une première série, consacrée aux *Mois de l'année*, et dont on ne connaît actuellement que trois assiettes ayant un trèfle en creux, existe en deux versions : avec émail vert foncé uniforme ou avec un émail vert plus clair et des rehauts de polychromie. Les assiettes mesurent 21,5 cm de diamètre et leur forme est assez proche de celle dite "coupe", alors utilisée à Montereau. Néanmoins,

comme pour les plats évoqués précédemment, la forme est moulée et le décor est tantôt en relief, tantôt en creux, recouvert d'émail ombrant.

La première assiette présente, en bas, une banderole où on lit ou devine "HIVER / BONNE ANNÉE / JANVIER". La façade de la faïencerie de Montereau figure au centre et en arrière-plan, avec ses cheminées fumantes crachant des billets marqués C M sur deux fillettes découvrant des jouets. A droite d'un polichinelle, se trouve les initiales C B, en creux. Des branches de houx cernent l'ensemble. (fig. 22)



Fig. 22 - 1<sup>ère</sup> assiette de la série dite des *Mois de l'année*.  
Musée de Montereau, inv. MRO.93.12.01.  
Photo J. Bontillot, 1990-06.



Fig. 24 - 2<sup>ème</sup> assiette de la série dite des *Mois de l'année*.  
Photo J. Bontillot, 1987-03.

La seconde représente deux danseurs sur fond de fête populaire. La banderole indique distinctement "HIVER / LE CARNAVAL / FEVRIER". Deux branches avec fleurs et fruits (totalement improbables en cette saison à moins que ce soit des citrons), surmontent la scène. Elle n'est pas signée. Elle est connue dans les deux versions précitées et avec des nuances dans l'application des coloris. (fig. 23, 24 et 25)



Fig. 25 - 2<sup>ème</sup> assiette de la série dite des *Mois de l'année*.  
Photo F. Armipertis, 2009-07.



Fig. 23 - 2<sup>ème</sup> assiette de la série dite des *Mois de l'année*.  
Musée de Montereau (inv. MRO.93.12.01)  
Photo J. Bontillot, 1990-06.  
(Elle a déjà été signalée dans le catalogue de 1998 précité, p.54, notice n° 110)

La troisième assiette représente une scène champêtre moulée en creux et recouverte d'émail vert clair, surmontée d'une branche de noisetier en fleur, coloriée. La banderole indique "PRINTEMPS / LA SEMAILLE / MARS". (fig. 26)

Cette assiette n'est pas signée et ne possède aucune marque de fabrique mais, comme pour la précédente, on remarque un trèfle en creux au revers. D'après Maurice Neveu, le dernier directeur de fabrication interrogé dans les années 75, ce repère

indiquait que la pièce avait été réalisée avec une pâte ivoire.



Fig. 26 - 3<sup>ème</sup> assiette de la série dite des *Mois de l'année*.  
Photo J. Bontillot, 1987-03.

La seconde série est consacrée aux *Monuments de Paris*. Elle a été réalisée en terre blanche, recouverte d'émail ombrant appliqué uniformément et on ne connaît actuellement que quatre assiettes avec plusieurs variantes de couleurs. L'aile des assiettes est ornée de petites scènes de rues, de la vie quotidienne, de petits métiers et de transports hippomobiles, le tout stylisé, traité en creux et variable suivant les assiettes. Celles-ci ne possèdent aucune



Fig. 27 - La 1<sup>ère</sup> assiette de la série dite des *Monuments de Paris* est légendée "Palais du Trocadéro".  
Photo J. Bontillot, 2001-05.

marque de fabrique et ont donc probablement été éditées, sur commande, pour l'exposition universelle de 1889. En effet, deux assiettes semblent évoquer cette manifestation.



Fig. 28 - Détail de la 1<sup>ère</sup> assiette de la série dite des *Monuments de Paris* montrant le vase marqué CM  
Photo J. Bontillot, 2001-05.



Fig. 29 - Variante de couleur pour la 1<sup>ère</sup> assiette de la série dite des *Monuments de Paris*.  
Photo F. Armipertis, 2009-08.

L'assiette légendée "PALAIS DU TROCADERO" est recouverte d'émail gris-bleu. Elle montre, vue depuis les jardins du Champ-de-Mars, la rotonde centrale, les ailes et la fontaine du bâtiment construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1878. La statue du jeune éléphant pris au piège, par Emmanuel Frémiet (placée depuis sur le parvis d'Orsay), est visible tout comme une de celles représentant les Continents. Un vase placé au des-

sus de la banderole est marqué CM et, à sa gauche, une plaque indique encore "MUSE / RETRO" pour *Exposition rétrospective de l'art français* (présentée en 1889, et ancêtre du musée des monuments français), créé en 1879 par Viollet-le-Duc, ouvert au public en mai 1882 et dont la bibliothèque ne fut accessible qu'en 1889. Ce palais fut démantelé en 1935 et largement transformé pour en faire, en 1937, le palais de Chaillot.

Cette assiette est également connue avec une glaçure en émail vert vif. (fig. 27, 28 et 29)



Fig. 30 - La 2<sup>ème</sup> assiette est légendée "Palais de l'industrie".  
Photo F. Armipertis, 2011-05.

L'assiette légendée "PALAIS DE L'INDUSTRIE", recouverte d'émail bleu clair, montre la façade de l'édifice qui a été construit sur les Champs-Élysées pour l'exposition universelle de 1855. Ce vaste bâtiment fut, bien sûr, utilisé pour les expositions de 1878 et de 1889 avant d'être détruit, à partir de 1896, pour laisser place au Petit Palais et au Grand Palais. Il est donc fortement improbable que cette série d'assiettes ait été commercialisée à l'occasion de l'exposition de 1900. Tout en haut, deux caisses marquées CM, véhiculées sur un chariot hippomobile, indiquent discrètement qu'il s'agit d'une production de Creil & Montereau. (fig. 30)

L'assiette légendée "NOTRE DAME DE PARIS", recouverte d'émail gris-bleu, montre la façade de la cathédrale parisienne et le parvis est orné d'un blason ecclésiastique difficilement identifiable. Sur l'aile, tout en bas, une chèvre voisine avec un livre titré "Notre Dame de Paris" et dont le

dos porte les initiales V H, symbolisant le célèbre roman historique que Victor Hugo publia en 1831. Elle mesure 22,3 cm de diamètre, ne possède aucune marque de fabrique et n'est pas signée. (fig. 31)



Fig. 31 - La 3<sup>ème</sup> assiette de la série dite des *Monuments de Paris* est légendée "Notre-Dame de Paris".  
Photo J. Bontillot, 2010-07.

La dernière assiette connue, légendée "LA CONCIERGERIE", est recouverte d'un émail bleu assez soutenu. En relief, au dessus de la banderole, une chaîne forme les lettres CM, écrites à l'envers, comme vues dans un miroir. La signature "C. BEZOU", en creux, figure sur la droite. (fig. 32)



Fig. 32 - La 4<sup>ème</sup> assiette de la série dite des *Monuments de Paris* est légendée "La conciergerie".  
Photo F. Armipertis, 2009-11.

### Produits de la faïencerie de Montereau qui sont attribuables à C. Bezou

D'autres pièces moulées et possédant une marque de fabrique semblent pouvoir lui être attribuées. Il s'agit de pièces que les collectionneurs appellent couramment "des barbotines" alors que leur véritable dénomination est "majolique". Cette appellation est clairement mentionnée sous les dessins d'un plat à asperges figurant sur deux anciens catalogues dont l'un serait de 1886 <sup>(7)</sup> et l'autre sans doute un peu plus récent, peut-être de 1902 ou 1906. (fig. 33 et 34)



Fig. 33 - Plat à asperges en majolique.  
Extrait de la planche 11 d'un catalogue C&M qui serait datable de 1886.

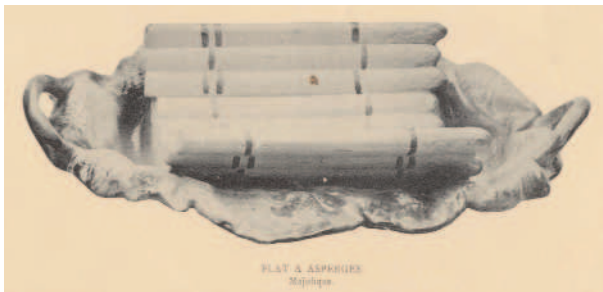


Fig. 34 - Plat à asperges en majolique.  
Extrait d'un catalogue C&M, planche 4, imprimé en gris-vert et qui serait datable de 1902 ou 1906.



Fig. 35 - Plat à asperges en majolique.  
Musée de Creil. Photo J. Bontillot, 1986-10.

Ce plat, formé d'une rangée de neuf pousses d'asperges posées sur deux larges feuilles de vigne, avait été acquis par le CERHAME <sup>(8)</sup> en 1986 avant d'entrer, finalement, dans les collections du musée de Creil en 2010. Il mesure 38 cm de long pour 24,5 cm de large et possède une marque C & M en creux (de type H 35 de ma codification). (fig. 35, 36)

Un plat similaire ne possède pas la marque C & M mais un petit cœur en creux. Il s'agit d'un repère concernant la pâte, dont la signification nous échappe.

## C & M

Fig. 36 - Marque en creux appliquée sur le plat à asperges du musée de Creil. (H 35 de la codification de J. Bontillot)

Une autre forme de plat à asperges, en majolique, est connue avec deux variantes de couleurs : la vannerie centrale étant soit orangée, soit vert foncé ; les anses étant jaune clair ou vert foncé. Ils présentent, tous deux, la marque C & M en creux de type H 35. L'un d'eux, long de 43 cm et large de 25 cm, est conservé au musée de Montereau sous le n° MRO.95.03.01. (fig. 37 et 38)



Fig. 37 - Porte-asperges en majolique "osier".  
Extrait de la planche 10 d'un catalogue C&M qui serait datable de 1886.



Fig. 38 - Porte-asperges en majolique "osier".  
Musée de Montereau (inv. MRO.95.03.01.) Photo J. Bontillot, 1994-11.

Une assiette à asperges au décor moulé en relief sur une forme à talon (diamètre 23,8 cm ; hauteur 2,5 cm) est également connue avec une marque en creux C & M / M (codifiée H 119) qui indique, à cause du second M, qu'il s'agit d'une fabrication monterelaise.



Fig. 39 - Assiette à asperges. Photo J. Bontillot, 1988-08.

**C&M**  
**M**

Fig. 40 - Marque en creux figurant au revers de l'assiette ci-dessus. (H 119 de la codification de J. Bontillot)

### D'autres pièces exceptionnelles

Au regard de leur aspect, trois autres pièces peuvent être attribuées à Constant Bezou. Il s'agit d'éléments décoratifs en fort relief, dans le goût de l'ancienne production de Bernard Palissy ou d'Avisseau : un escargot de Bourgogne, un triton et une couleuvre.

Ces objets, réalisés en pâte blanche, ne possèdent aucune marque de fabrique, si ce n'est un petit as de pique et un 2 en creux visibles sous les deux premières feuilles.

La feuille avec escargot est longue de 19 cm (fig. 41, 42) ; celle avec le triton est de taille identique (fig. 43) ; celle avec le serpent est longue de 43 cm pour 38 cm de large. (fig. 44, page suivante)

Nous ne saurons sans doute jamais à quelle occasion cette production fut réalisée. Toujours est-il que vu la complexité des moules nécessaires à leur fabrication, il est certain que ces pièces étaient



Fig. 41 - Feuille avec escargot de Bourgogne. Photo J. Bontillot, 1990-09.

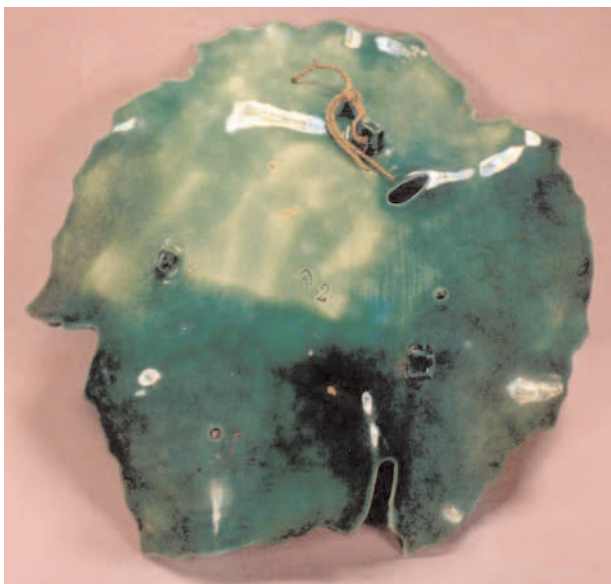


Fig. 42 - Revers de la feuille avec escargot de Bourgogne montrant les trois petits pieds percés permettant de la poser ou de l'accrocher, et le repère en creux.

Photo J. Bontillot, 1990-09.

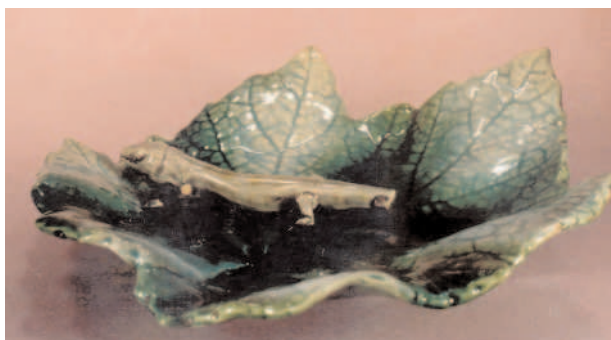


Fig. 43 - Feuille avec triton. Photo J. Bontillot, 1990-09.

destinées à valoriser le savoir-faire des faïenceries de Creil et de Montereau, et plus probablement celle de Montereau, à l'extrême fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, peut-être pour l'exposition universelle de 1900.

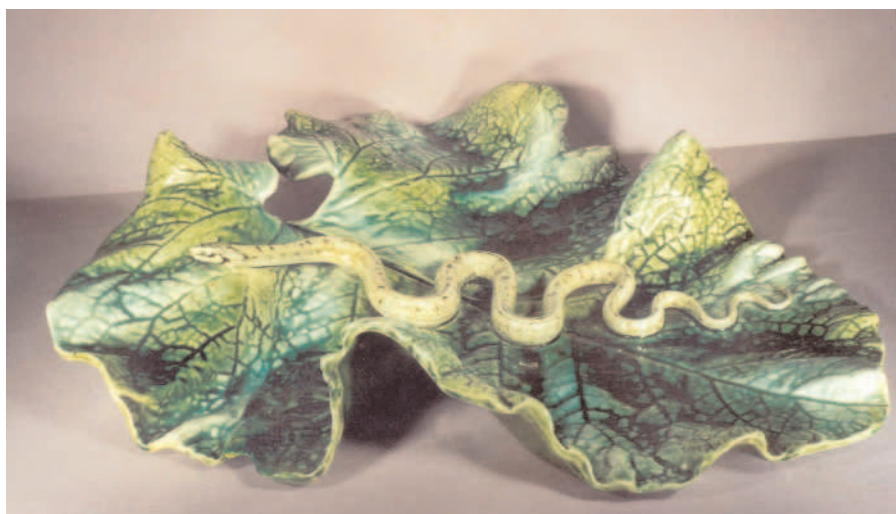


Fig. 44 - Feuille avec couleuvre. Photo J. Bontillot, 2001-07.

En guise de conclusion, nous dirons que la patiente collecte de photos d'objets, puis la toute aussi patiente recherche de renseignements à leur sujet, aura fini par nous permettre de comprendre pourquoi certaines pièces signées n'étaient pas marquées et d'identifier l'auteur d'une part infime des faïences produites par le deuxième groupe faïencier de France.

Il nous reste à remercier tous ceux qui nous ont fait confiance en nous laissant photographier leurs découvertes au fil du temps.

#### Notes :

(1) - Rares sont les signatures de graveurs apparaissant dans certaines vignettes d'assiettes historiées. On connaît seulement celles de Lantz pour Montereau, Schellenbach et Ch. Hamlet pour Creil.

(2) - Jacques Bontillot, *Les marques de la faïence de Creil & Montereau*. Chéroy, Les amis de la faïence fine, 2006. 450 marques de fabrique y sont répertoriées.

(3) - L'exposition universelle de Paris de 1889 fut ouverte au public du 6 mai au 31 octobre. Comme les vignettes couvrantes représentent des vues de l'exposition, il a fallu le temps de faire dessiner et de graver ces scènes. C'est sans doute une fréquentation importante et immédiate de cette immense exposition de 50 hectares qui donna l'idée à un marchand de vendre ce type de souvenir. Il fit sans doute de bonnes affaires car on dénombra 32.350.297 visiteurs.

(4) - Cette usine du 84 rue de Montataire fut transformée ultérieurement et l'adresse devint le 150 à 154 rue Jean-Jaurès. Voir l'en-tête d'une facture sur :

<http://inventaire.picardie.fr/docs/MERIMEEIA60001661.html?qid=&img=ILLUSTR377>

(5) - Marque codifiée H 15 dans notre répertoire des marques, paru en 2006. Pour les références précises, voir la note 2 ci-dessus.

(6) - Jacques Bontillot, *Le Creil & Montereau sort de la réserve*, catalogue d'une exposition présentée au musée municipal de Montereau du 7 octobre au 20 décembre 1998. Montereau, co-édition CERHAME - Ville de Montereau, 1998, notice n° 100, p. 51.

(7) - Maddy Ariès, *Creil, faïence fine et porcelaine (1797-1895)*. Paris, lib. Guénégaud, 1994, p. 92. La planche reproduite à cette page

en noir et blanc, et qui est habituellement considérée comme provenant du catalogue de 1886 (voir la couverture à la p. 86), est maintenant conservée au musée de Creil. Elle a été imprimée en couleurs à Paris par R. Engelmann et porte l'indication "C&M - Pl. 11", alors que la couverture du soi-disant même catalogue sort de l'imprimerie A. Janniot & Cie, 9 rue de l'Estrapade, à Paris. La planche 10 du même catalogue C&M, reproduite p. 87 et, elle aussi, maintenant conservée au musée de Creil, montre le second plat à asperges en majolique. Si un doute est permis pour une datation antérieure à la fermeture de Creil, il n'en demeure pas moins vrai que ces pièces font partie de ce que le groupe Creil & Montereau commercialisait à l'extrême fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ou au début du suivant.

(8) - Le CERHAME (Centre d'Etudes et de Recherches Historiques et Archéologiques de Montereau et Environs), après avoir réalisé de nombreux sauvetages archéologiques dans la vallée de la Seine, notamment en amont de Montereau, s'intéressa à la faïencerie à partir de 1972 et fut à l'origine du développement et de la spécialisation du musée de Montereau en enrichissant considérablement les collections municipales. Après plus de 35 ans d'activité de terrain, l'association monterelaise fut finalement absorbée, en février 2005, par celle des *Amis de la faïence fine* qui se consacre toujours à la recherche, mais aussi et surtout, à l'édition afin de diffuser les connaissances accumulées au fil du temps par les quelques chercheurs qui l'animent.

## Encore des pièces en Sarreguemines, pas en Fismes...

par Bernard RICHARD

Malgré la parution de notre ouvrage sur la manufacture de Fismes\*, on rencontre encore très souvent aujourd'hui, sur des sites de ventes et dans les ventes en salles, des pièces attribuées à tort à la manufacture de Fismes.

\* - Richard (Bernard), *La manufacture de faïence et porcelaine de Fismes (1852-1861)*. Chéroy, édition des Amis de la faïence fine, 2011, 300 pages, 500 photos, 500 références.

Il est vrai que certaines pièces sont difficilement attribuables. C'est aussi une façon indirecte d'essayer d'en augmenter la valeur...

En voici deux exemples, au décor "Épine".

**- Beurrier au décor "Épine" bleu. Sans marque de manufacture.**



Fig.1 - Beurrier, décor "Épine" bleu, "E" en creux (Coll. B.R.).

On connaît cette forme de beurrier à Sarreguemines avec ce type de fretel en forme de poire. Cette poire est sur des fretels de théières aux marques I 09 et I 14A et de théières avec la marque de Vaudrevange à l'époque où Sarreguemines collaborait avec cette manufacture pour ses débuts de fabrication de porcelaine tendre anglaise.

- Sarreguemines Passions, *Sarreguemines, les marques de fabrique*. Sarreguemines, imp. Pierron, 2005, p. 116-117 et 126-127.

- Benedick (Alain), Radunz (Ulrike), *Sarreguemines, La porcelaine*, Sarreguemines, Editions Pierron, 2002.



Fig. 2 - Sarreguemines : Beurrier, décor 218 ("Lignes brisées"), marque I 14A (Coll. privée). Une pièce identique est reproduite page 49 dans l'ouvrage de Benedick (Alain), Radunz (Ulrike) déjà cité.

Le "E" en creux se rencontre sur des pièces de Fismes\*. Par contre on ne connaît pas à ce jour de fretel en forme de poire sur des couvercles avec des marques de Fismes.

\* - Richard (Bernard), *La manufacture de faïence et porcelaine de Fismes (1852-1861)*. chap.5, fig.10, p. 73

Seul un fretel en forme de grappe de raisin est connu sur un beurrier de forme différente, au décor de petites fleurs genre "Semis", qui a été présenté à l'exposition de 2006 à Fismes.



Fig. 3 - Fismes : Beurrier, décor de petites fleurs, fretel à la grappe de raisin, marque 1 (Exposition Fismes 2006).

Ce type de fretel est également connu sur des pièces de Sarreguemines.



Fig. 4 - Sarreguemines : Sucrier ovale avec prise à la grappe de raisin, décor 215, marque I 14a, (Coll. privée).

Nota : Le liseré sur les bords des pièces est peint en mauve. Un sucrier identique avec un décor 146 ("Rinceaux fleuris") est présenté page 75 de l'ouvrage de Benedick (Alain), Radunz (Ulrike) déjà cité.

Le "E" en creux se rencontre aussi, ainsi incisé dans la pâte, sur des pièces en porcelaine de Sarreguemines. Il fait partie des 8 lettres connues. Celles-ci "seraient liées au façonnage et pourraient correspondre à un chef d'atelier" \*.

\* - Sarreguemines Passions, *Sarreguemines, les marques de fabrique*. Sarreguemines, imp. Pierron, 2005, p. 11.

- Benedick (Alain), Radunz (Ulrike), *Sarreguemines, la Porcelaine*, Sarreguemines, Editions Pierron, 2002, p.157.

Que conclure aujourd'hui sur ce beurrier d'autant que, comme souvent à Fismes, il présente des imperfections de cuisson ? Mais on optera plutôt pour une pièce de la manufacture de Sarreguemines...

**- Tasse et sous-tasse au décor "Épine", non marquée, qui est aussi de la manufacture de Sarreguemines.**



Fig. 5 - Tasse et sous-tasse au décor "Épine", non marquée.

Même forme marquée à la marque I 14 de Sarreguemines.



Fig. 6 - Sarreguemines : Tasse et sous-tasse de même forme avec publicité pour VAN HOUTEN, marque I 14 (Coll. A.B.).

Pour conclure on rappellera que le Baron de Geiger, directeur de Sarreguemines, écrivait en 1860 : "A Paris on vous vend des produits de Sarreguemines comme produits anglais. Si vous aller au dépôt, rue Martel, n° 13 vous trouverez de jolis produits, des produits que les Anglais viennent acheter à cause des décors dont il sont ornés. Je n'ai jamais osé les marquer".

- "Rapport de la séance du Conseil de l'agriculture, du commerce et de l'industrie du 21/08/1860", publié par l'Imprimerie Impériale, Paris 1861, pages 657-658.

## Compotiers et assiette à pied de la série “Vie de Caserne”, en Montereau

par Jacques BONTILLOT



Fig. 1 - L'assiette n° 11 est légendée “Le bal du grand vainqueur”.  
Musée de Montereau (inv. MRO.89.10.34. Photo J. Bontillot, 1990-03.



Fig. 3 - Assiette à pied avec vignette et légende n° 11, coll. G15.  
Photo J. Bontillot, 1989-06.



Fig. 2 - Assiette n° 11, à bordure canelée. Photo J. Pierron.



Fig. 4 - Assiette à pied avec vignette n° 11, coll. G15.  
Photo J. Bontillot, 1989-06.

La série “Vie de Caserne” est une production assez courante de la société anonyme C&M se situant la fin du 19<sup>ème</sup> et au début du 20<sup>ème</sup> siècle. On sait que les dessins sont de G. Gostiaux et que les vignettes ont été gravées par Lantz. <sup>(1)</sup>

Elle a surtout été proposée en impression noire ou en polychromie sur des assiettes de forme “coupe” (fig. 1) mais il en existe sur une forme que nous appellerons “coupe à bordure canelée” (fig. 2).

Les assiettes ont une grande variété de marques de fabrique qu’il serait fastidieux de noter ici.

En 1989, nous avons eu connaissance de l’existence d’une assiette à pied ayant cette bordure canelée peinte en vert et cette même vignette n° 11 (fig. 3 et 4). Bien que n’ayant jamais vu, auparavant, de pièces de forme décorées des vignettes réservées

habituellement aux assiettes de séries, nous n’avons rien trouvé de très extraordinaire...

Un compotier ayant la vignette n° 8 nous fut ultérieurement signalé.

Notre surprise fut plus grande à la découverte de photos anciennes, mal rangées, montrant deux nouvelles vignettes, non signées et non numérotées, appliquées sur deux compotiers de taille différente, non marqués. L’un d’eux, de 24 cm de diamètre et haut de 9,3 cm avait une scène légendée “L’inspection générale” (fig. 5 et 7). L’autre, de 26 cm de diamètre et haut de 13 cm, présentait “Le rapport” (fig. 6, page suivante).

Finalement, si on se réfère à la composition des services à dessert <sup>(2)</sup>, on découvre qu’outre trente six assiettes à dessert, deux assiettes à pied et deux compotiers en faïence faisaient partie. Quid de la jatte et du sucrier ovale qui le complétait ?

### Notes :

(1) - Elle figure sur les tarifs de 1902, 1906 et 1908. L’assiette n° 5 indique “G. Gostiaux, inv. / Lantz, sc”.

(2) - Fiche Documentaire n° 37, février 1995.



Fig. 5 - Comptier avec vignette couvrante légendée "L'inspection générale", sans marque de fabrique C&M. Vignette non numérotée et non signée de G. Gostiaux ou de Lantz. Photo J. Bontillot, 1992-02.



Fig. 6 - Comptier avec vignette couvrante légendée "Le rapport", sans marque de fabrique C&M. Vignette non numérotée et non signée de G. Gostiaux ou de Lantz. Photo J. Bontillot, 1993-02.



Fig. 7 - Comptier avec vignette couvrante légendée "L'inspection générale". Photo J. Bontillot, 1992-02.

#### **Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.**

En vertu de la loi n° 2006-961 du 1er août 2006, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition d'écrits, de dessin ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. La contrefaçon d'ouvrages publiés en France est punie d'un emprisonnement de 3 ans et de 300.000 euros d'amende (art. L.335-2). Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis par la loi (art. L.335-3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise, et non destinée à une utilisation collective, est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source (art L.122-5).



Ce numéro de "Passion Faïence" a été édité par l'association de recherche et d'édition bénévole

***Les Amis de la faïence fine***

*14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)*

----- <http://www.amisfaiencefine.fr> ----- [amisfaiencefine@wanadoo.fr](mailto:amisfaiencefine@wanadoo.fr) -----

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., Les Grands Thénards - 89150 Domats

ISSN 1274-0438.

Dépôt légal à parution.